# Grève SNCF : l’agonie d’une nation livrée aux associations et aux syndicats

écrit par Jacques Guillemain | 24 décembre 2022

Nous entretenons des légions de parasites inutiles. Non contents d'avoir abandonné notre souveraineté à Bruxelles, nos élus ont fait de la France un contre-modèle d'État de droit, où l'anarchie règne à tous les niveaux.

Ce sont les associations qui dictent la politique d'immigration du pays et ce sont les syndicats qui imposent leur loi, au nom du sacro-saint droit de grève ou du droit de manifester. Incapable d'assumer ses prérogatives régaliennes, le gouvernement se couche misérablement et avoue son impuissance.

À part brailler que la grève SNCF est injustifiable, ce pouvoir éternellement démissionnaire n'a aucune solution, à part céder aux grévistes, qui pourront ainsi renouveler leur chantage et prendre en otage des centaines de milliers d'usagers, chaque fois que bon leur semblera.

Les grévistes revendiquent leur droit de grève, mais l'État est incapable d'assurer le droit de circuler, tout aussi légitime. Aussi lâches qu'incompétents, nos élus n'ont jamais été capables d'imposer un service minimum dans les transports ou des peines plancher pour les criminels**. C'est la brasse coulée généralisée et tous les services publics partent en vrille, sans parler de l'économie en passe de s'effondrer.**

Pourtant, les solutions existent. Voilà trente ans que **nos amis Italiens ont réglé le problème** et gravé dans le marbre l'encadrement du droit de grève. Mais pour cela, il faut du courage et de la volonté, deux vertus introuvables chez nos élus de droite comme de gauche, qui ont perdu tout sens de l'État et jettent l'éponge à la moindre résistance.

**https://www.tf1info.fr/transports/greve-sncf-a-noel-24-25-decembre-2022-en-italie-les-greves-interdites-dans-les-transports-pour-les-fetes-de-fin-d-annee-2242764.html**

En Italie, les débrayages sont impossibles en période de fêtes ou de grandes migrations : Noël, Pâques, Toussaint, congés

estivaux et périodes électorales, ne sauraient être sabordés par les syndicats au nom du droit de grève. Tout est encadré selon un équilibre entre droit des grévistes et droit des usagers. Outre les transports, la santé, la sécurité, l'école et autres services essentiels sont concernés. Pas question de prendre le pays en otage et de pénaliser la libre circulation des usagers ou de pénaliser l'économie du pays. Un sage équilibre salutaire, dont la France devrait s'inspirer.

Mais qu'en pense notre ministre de l'Économie, cet expert en naufrages en tous genres ?

« Je ne recommande pas, quand on est en période de crise, de commencer à mettre sur la table toute sorte de nouvelles propositions »

Visiblement, l'homme qui nous a mis 700 milliards de dettes supplémentaires sur le dos et qui détruit notre économie en voulant ruiner la Russie, ne semble pas tenté par ce qui marche chez nos voisins. Restons les bras ballants, les 200 000 usagers privés de Noël en famille apprécieront.

Cette grève SNCF en pleine période de Noël, n'est que le reflet de notre effondrement moral et civique. Il n'y a plus aucun sens de l'intérêt commun.

**Jacques Guillemain**

https://ripostelaique.com/greve-sncf-lagonie-dune-nation-livree-aux-associations-et-aux-syndicats.html